

ÉNERGIE : POURQUOI SORTIR DE L'UNION EUROPÉENNE (FREXIT) ?

- **Quitter le marché européen de l'électricité.** Les règles du marché européen de l'électricité ont été pensées pour nuire à la France afin que celle-ci ne profite pas de l'avantage compétitif que lui procure le nucléaire sur ses voisins, en particulier l'Allemagne. C'est ce qui fait que le prix de l'électricité est indexé sur les prix du gaz et non sur le coût réel de production. Revenir à des règles nationales permettrait de faire baisser immédiatement le tarif des particuliers et des entreprises.

- **Rétablir un monopole public dans l'électricité.** Les directives de libéralisation du secteur de l'électricité adoptées à partir des années 2000 ont obligé la France à briser son organisation monopolistique dans l'électricité. EDF, acteur central qui assurait ce qui était alors un service public, a été scindé en différentes entités, en vue de séparer les activités de production et de réseau. Le résultat de ces directives a été catastrophique : la concurrence artificiellement organisée n'a aucunement fait baisser les prix (au contraire !), l'endettement d'EDF s'est aggravé (du fait de l'obligation de vendre à perte son électricité à ses concurrents), entraînant à son tour une augmentation des tarifs et un surplus de dépenses pour l'Etat (contraint d'éponger les pertes et d'atténuer les envolées tarifaires).

- **Investir massivement dans le nucléaire et choisir notre mix énergétique.** Soumise aux directives européennes sur les énergies renouvelables, le « Pacte Vert » et les objectifs de « neutralité climatique d'ici 2050 », la France s'est engagée à faire baisser la part du nucléaire dans son mix énergétique de production d'électricité à 50% dès 2030, au profit des énergies renouvelables (35%). Or le nucléaire est une énergie « propre » qui n'émet pas de CO2 et qui assure, à la condition d'un niveau constant d'investissements, une production abondante et peu chère d'électricité.

- **Empêcher la privatisation de fait de nos barrages électriques.** S'appuyant sur la réglementation européenne, la Commission européenne cherche depuis plusieurs années à obliger la France à ouvrir à la concurrence les concessions détenues par EDF sur les barrages hydroélectriques. Au-delà du manque à gagner pour EDF, cette réglementation fait peser un risque sur la sécurité des barrages et sur la rigueur de leur exploitation. C'est un cas typique où l'idéologie européenne sur la libre-concurrence percute l'intérêt général.

- **Préserver la voiture thermique au-delà de 2035.** Actuellement, l'Europe a décidé d'interdire la vente des voitures thermiques neuves à l'horizon 2035. Cette mesure socialement injuste et faussement utile sur le plan environnemental (la production des voitures électriques ayant de son côté un lourd impact écologique lié à l'exploitation de métaux rares), se traduira, par ailleurs, par la taxation beaucoup plus lourde de l'électricité en vue de compenser la baisse des recettes sur la taxation des hydrocarbures.